



A Paris, le 4 mars 2022

# « Manifeste pour une alliance mondiale visant la reconnaissance internationale de l'Économie Sociale et Solidaire pour un développement durable et inclusif »

Nous, Etats, institutions internationales, autorités locales, entreprises et réseaux engagés pour la transformation de nos économies vers des modèles plus sociaux et respectueux de l'environnement, signataires du présent Manifeste, partageons la vision suivante :

## 1. Préambule

**1.1.** L'Agenda 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ne sont pas sur la bonne voie, malgré les engagements pris en 2015. Des progrès ont été réalisés en matière de réduction de la pauvreté, de santé maternelle et infantile, d'accès à l'électricité et d'égalité de genre, mais demeurent insuffisants pour atteindre les objectifs fixés d'ici à 2030. Dans d'autres domaines essentiels, notamment la réduction des inégalités, la diminution des émissions de carbone et la lutte contre la faim, les progrès ont stagné ou se sont inversés ;

**1.2.** Par son caractère transversal, la crise liée à la pandémie de la COVID 19 a mis en évidence les défis globaux auxquels toutes les sociétés doivent faire face (pandémies, changement climatique, dégradation de la biodiversité, augmentation des inégalités, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ou encore migrations forcées). Elle menace plusieurs décennies de progrès dans l'agenda du développement durable exposant, en premier lieu, les plus vulnérables que sont les femmes, les jeunes éloignés de l'emploi et de la formation, les migrants, les personnes déplacées de force, les populations autochtones, les personnes en situation de handicap, les communautés marginalisées, les travailleurs de l'économie informelle, ou ceux sous contrat de travail précaire. Cette crise a mis en évidence de nombreuses fragilités dans nos économies et a creusé les inégalités existantes, tout en soulignant le besoin de résilience, d'innovation et de coopération et de solidarité à l'échelle internationale ;

**1.3.** Ce constat nous rappelle avec acuité la nécessité de mettre en œuvre une réponse collective et coordonnée pour se réengager sur des trajectoires plus justes, durables et résilientes à long terme. Il rend nécessaire de s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion et du développement non durable et nous oblige à repenser notre façon de produire et d'offrir les services de base grâce à des modèles d'organisation et de production centrés sur l'humain, axés sur la proximité pour renforcer le contrat social, la démocratie et les droits humains, et respectueux de notre environnement. Par sa démarche de proximité, l'économie sociale et solidaire en est une réponse.



## 2. L'économie sociale et solidaire est une réponse nécessaire et efficace dans le contexte actuel

**2.1.** L'économie sociale et solidaire (ESS), dans toute sa diversité de formes et de statuts, porte des projets économiquement viables partout dans le monde, et développés à des fins sociales, sociétales et environnementales. Elle renvoie à toute forme de « production et d'échange de biens et de services par un large éventail d'organisations et d'entreprises ayant des visées explicitement sociales et/ou environnementales. Des principes et des pratiques de coopération, de solidarité et d'autogestion éthique et démocratique en sont les moteurs. » (Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Economie sociale et solidaire, 2014). Les organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont de plus en plus reconnues comme des formes d'entreprises durables, en poursuivant des objectifs sociaux et environnementaux spécifiques et en favorisant la solidarité. L'ESS est également un secteur important pour la création d'emplois, et joue un rôle de plus en plus précieux dans la mise en œuvre des ODD, entraînant ainsi sa reconnaissance croissante au sein des instances internationales traitant du développement ;

**2.2.** En 2014, le Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Economie sociale et solidaire a identifié huit domaines centraux dans lesquels l'économie sociale et solidaire peut apporter une contribution majeure au développement socialement durable en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, notamment la transition de l'économie informelle vers des emplois décents, une économie et une société plus vertes, le développement économique local, les villes et les établissements humains durables, le bien-être et l'autonomisation des femmes, la sécurité alimentaire et l'autonomisation des petits exploitants, la couverture sanitaire universelle et la finance transformatrice. Le secteur financier de l'économie sociale et solidaire, ainsi que la production de services pour aider les personnes à sortir de la pauvreté, se sont considérablement développés en dehors du système bancaire classique, via différents véhicules et structures tels que les coopératives d'épargne et de crédit communautaires, les fonds éthiques, ou encore les fonds d'investissement pour les coopératives ;

**2.3.** De nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire contribuent de manière significative à la réalisation des ODD et à la lutte contre les effets de la pandémie de la Covid-19 dans le monde. Ces initiatives recouvrent plusieurs aspects : protection sociale et sanitaire, fourniture de nourriture et d'équipements de prévention, organisation de l'aide communautaire, inclusion financière, éducation et formation professionnelle, conversion de leur production pour faire face à l'urgence, relocalisation des chaînes d'approvisionnement, etc. Bien que considérablement affectées par le contexte de la pandémie, la plupart des organisations de l'économie sociale et solidaire ont su s'adapter et à faire preuve de résilience face aux crises ;

**2.4.** Toutefois, dans cet effort de mieux reconstruire, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne contribueront à hauteur de leur plein potentiel que dans la mesure où les institutions multilatérales et les autorités nationales, régionales et locales seront disposées à concevoir et mettre en œuvre, individuellement et conjointement, des politiques publiques spécifiques et auront créé un environnement propice au développement des structures de l'économie sociale et solidaire ;

**2.5.** L'économie sociale et solidaire est donc un acteur clé pour façonner une reprise centrée sur l'humain et respectueuse de notre environnement. L'action du secteur de l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale sont essentielles pour contribuer à une relance durable, inclusive et résiliente des économies et atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. En cela, elle répond aux demandes et préoccupations exprimées par les citoyens du monde entier, qu'il s'agisse de la nécessité d'exercer un travail décent, de promouvoir une croissance durable et d'apporter des solutions innovantes en réponse aux dérèglements climatiques, tant au niveau local que mondial.

### 3. Notre conviction commune

**3.1.** Face aux défis écologiques, économiques, sociaux et démographiques auxquels l'humanité et la planète sont confrontées, nous devons évoluer vers une approche plus partenariale et renforcer la reconnaissance et la promotion de l'économie sociale et solidaire. Nous reconnaissons en particulier la contribution qu'elle peut apporter à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et à la réalisation des ODD ;

**3.2.** Nous soutenons que l'économie sociale et solidaire, en privilégiant l'humain et la planète sur la recherche de maximisation des profits, propose un modèle de développement déjà éprouvé et plus à même de répondre aux défis mondiaux de long terme, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou humains. Par sa souplesse, l'engagement suscité par ses valeurs et le rôle des communautés de proximité, l'ESS apporte des solutions innovantes aux problèmes structurels d'exclusion et de durabilité qui perdurent au sein de nos économies ;

**3.3.** Notre alliance a donc pour ambition d'inspirer et de soutenir les institutions publiques internationales, régionales, nationales et locales qui souhaitent promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire comme levier de réalisation des ODD ;

**3.4.** Notre mobilisation vise en premier lieu à soutenir l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution reconnaissant le rôle important de l'économie sociale et solidaire pour le développement durable et inclusif et l'atteinte des ODD. Une telle résolution contribuerait à pleinement intégrer l'économie sociale et solidaire dans les initiatives des agences des Nations Unies, afin de mettre en place des dispositifs appropriés et documenter sa contribution aux ODD. En outre, elle offrirait une opportunité d'échanges ciblés et d'apprentissage pour tous les Etats membres des Nations Unies désireux de soutenir l'économie sociale et solidaire pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de son ambition affichée de ne laisser personne pour compte (« Leave no one behind ») ;

**3.5.** Notre démarche s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par le groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire depuis sa création en 2013, de la déclaration du Centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) adoptée en juin 2019, qui appelle à la promotion d'un environnement favorable, notamment à l'ESS dans son ensemble, de la déclaration d'Abidjan, adoptée lors de la 14ème réunion régionale africaine de l'OIT en décembre 2019, qui appelle à la promotion des coopératives et de l'ESS en général, ou encore des travaux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), et de la Commission européenne, dont le nouveau plan d'action pour l'économie sociale a été rendu public le 8 décembre 2021, ainsi que des réseaux et forums mondiaux de soutien à l'économie sociale et solidaire (RIPESS, GSEF, Catalyst 2030, ESSFI, etc.). Cette démarche s'appuie ainsi sur une reconnaissance institutionnelle croissante de l'économie sociale et solidaire sur la scène internationale, et s'inscrit dans un contexte dynamique et favorable avec l'inscription de la définition de l'économie sociale à l'ordre du jour de la conférence internationale de l'OIT en 2022.

## 4. Nos engagements et priorités

4.1. Nous, signataires du présent Manifeste, considérons l'économie sociale et solidaire comme acteur majeur du développement durable et souhaitons porter sa reconnaissance en tant que tel à l'échelle internationale ;

4.2. Nous nous engageons à adopter une démarche et un rôle constructif au sein des institutions, réseaux et écosystèmes d'acteurs existants soutenant l'économie sociale et solidaire, en portant une grande richesse et diversité de visions. Notre alliance, soutenue par une impulsion étatique et via son secrétariat permanent, agit comme un lien entre les acteurs institutionnels à l'échelle internationale, nationale, régionale et locale d'une part et l'écosystème des acteurs privés et réseaux de l'économie sociale d'autre part, dans le but de renforcer le rôle transformationnel de l'économie sociale et solidaire ;

4.3. Nos priorités pour les années à venir consistent à :

- Travailler ensemble pour obtenir une reconnaissance de l'économie sociale et solidaire par les institutions internationales, les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, dans le respect de nos diversités culturelles, économiques et historiques ;
- Travailler avec les structures de l'économie sociale et solidaire à l'identification des leviers et des freins auxquels elles font face afin d'engager les réflexions avec les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile ;
- Créer des espaces formels de participation entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour améliorer la prise de décision publique grâce à des moyens appropriés : législation, programmes ou mesures de politique économique, marchés publics durables - et partager nos expériences dans ce domaine ;
- Travailler à la production de données statistiques sur l'économie sociale et solidaire afin de permettre l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ;
- Travailler à la documentation des contributions des structures de l'économie sociale et solidaire à la mise en œuvre des ODD ;
- Travailler avec les systèmes éducatifs pour sensibiliser les futures générations sur l'économie sociale et solidaire ;
- Travailler à la sensibilisation des financeurs, afin de les encourager à investir dans l'économie sociale et solidaire et à la collaboration entre les organisations de l'économie sociale et solidaire et les entreprises classiques, afin d'inciter ces dernières à repenser leurs modèles d'entreprise ;
- Plus généralement, favoriser le dialogue international autour des bonnes pratiques et des innovations afin de réaliser les ODD de façon cohérente.

## 5. Engagement des signataires

**5.1.** L'Alliance est ouverte à tous les acteurs qui portent le même attachement aux valeurs de l'économie sociale et solidaire tout en étant de nature différente, à savoir :

- Les États, autorités régionales, autorités locales et organisations publiques engagées sur les questions sociales et environnementales ;
- Les structures privées de l'économie sociale et solidaire ;
- Les acteurs de la société civile (incluant les chercheurs et universitaires) ;
- Les institutions, organisations ou réseaux de l'économie sociale et solidaire à dimension internationale.

**5.2.** Les signataires de cette Charte s'engagent à :

- Participer et s'engager activement dans les réflexions de l'alliance, mettre en œuvre des actions concertées et fournir des ressources adéquates, en lien avec son secrétariat permanent ;
- Communiquer largement sur les actions menées en commun ;
- Favoriser le développement de projets communs en organisant des collaborations entre les membres de la coalition.

Nom et prénom :

Organisation :

Lieu et date :